

Politique relative aux résidus miniers

HSE-A-002

Groupe: Fonction: Nbre de pages:

Politique Sécurité, Technique & Projets 2

Approbation : Entrée en vigueur : Vérifiable à partir du :

1 Juillet 2021 1 Aout 2021 1 Juillet 2022

Remplace : Sans objet

Propriétaire : Approbateur : Public cible :

Responsable des Chef fonctionnel, Sécurité, Tous les collaborateurs de Rio Tinto impliqués dans la techniques d'extraction Technique & Projets conception, la construction, l'exploitation ou la fermeture d'installations de stockage de résidus, y

compris les collaborateurs engagés auprès des communautés locales pour la gestion des résidus.

Liens directs avec d'autres politiques, normes, procédures ou notes d'orientation pertinentes :

- Notre approche de l'entreprise
- Politiques HSES et normes HSES
- Politique de gestion des risques
- Politique des droits de l'homme
- Norme d'intégrité commerciale

Objectif du document

Cette politique renforce l'engagement de Rio Tinto à protéger au plus haut niveau la santé et la sécurité des individus et des communautés hôtes, l'environnement et la conservation de l'eau dans toutes nos opérations et sur tous nos sites. Cet engagement se rapporte en partie à la gestion sûre et durable des déchets générés par nos activités d'exploitation minière, notamment les résidus miniers. Dans ce but, nous suivons une approche exhaustive de la gestion et de la sécurisation de toutes nos installations de parcsà résidus miniers tout au long de leur cycle de vie, de leur conception à leur fermeture.

Politique relative aux résidus

Gouvernance, gestion et sécurisation

Chez Rio Tinto, nous nous efforçons d'atteindre un objectif de « zéro décès » et l'élimination totale des défaillances catastrophiques en matière de gestion des résidus miniers. Nous sommes déterminés à éviter ou à réduire au minimum l'impact socioéconomique et environnemental de nos activités.

Nous sommes régis par des normes internes qui définissent clairement les responsabilités et les procédures en matière de gestion des résidus miniers. Nous nous conformons également à toutes les législations et réglementations applicables. Les pratiques de Rio Tinto respectent également le cadre de gouvernance des résidus miniers du Conseil international des mines et métaux (*International Council on Mining and Metals*) ainsi que la Norme industrielle mondiale relative à la gestion des résidus miniers.

Rio Tinto suit une approche exhaustive structurée de la gestion et de la sécurisation de ses installations de parcs à des résidus miniers tout au long de leur cycle de vie, des étapes de planification et de conception, à celles de construction, d'exploitation, de fermeture et bien au-delà.

Tous les parcs à résidus miniers de Rio Tinto sont suivis. Nous faisons appel à des ingénieurs externes pour chaque installation. Des évaluations indépendantes sont également effectuées par d'autres ingénieurs externes. Une sécurité supplémentaire est fournie par nos spécialistes techniques, avec le soutien d'experts externes.

Collaboration, engagement et transparence

Les normes commerciales, systèmes et procédures de Rio Tinto soutiennent notre engagement à faire participer tous nos responsables, salariés et sous-traitants à une gestion proactive, sûre et durable des résidus miniers, afin de contribuer à protéger la santé et la sécurité de nos collaborateurs, des communautés et de l'environnement dans toutes les régions du monde où nous opérons.

Nous assurons une capacité d'intervention d'urgence, élaborons des plans en concertation avec les communautés locales et les services d'urgence et effectuons des exercices pour tester nos procédures d'intervention d'urgence. Rio Tinto développera des mesures de remise à l'état à long terme, en concertation avec les partenaires communautaires, en cas de rupture catastrophique de parc à résidus miniers.

Rio Tinto collabore avec ses homologues industriels et universitaires sur des sujets techniques et opérationnels relatifs aux résidus miniers, et intègre les enseignements issus de sources internes et externes à ses processus existants de gestion des résidus. Nous soutenons et contribuons au développement de nos collaborateurs techniques sur nos opérations, par le biais d'opportunités de formations reconnues à travers le monde. Nous jouons un rôle actif en siégeant à des comités industriels et en participant à des initiatives internationales et parrainons des recherches sur les meilleures pratiques de gestion des résidus.

La transparence et la confiance mutuelle avec nos différentes parties prenantes en matière de résidus miniers et de leur gestion constituent notre objectif principal. Nous interagissons avec les parties prenantes tout au long du cycle de vie de nos installations de gestion des résidus miniers, de leur conception à leur fermeture, et continuerons à publier régulièrement des déclarations publiques sur notre gestion des résidus miniers.